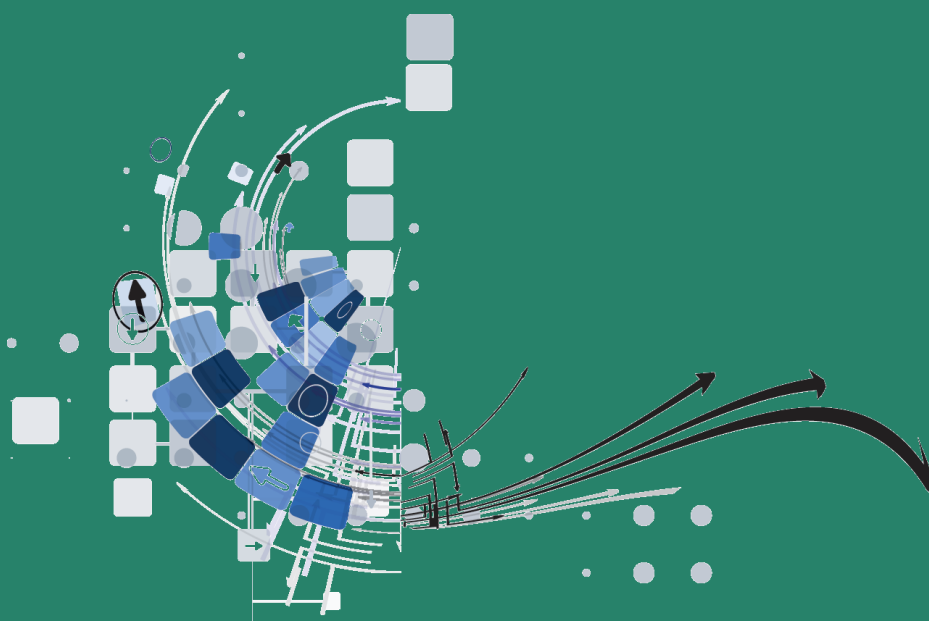




# Etat des lieux sur les systèmes d'information et les données disponibles pour la nutrition au Niger

Dr. Soufianou MOUSSA  
Economiste-Statisticien & Démographe, Consultant International  
Cabinet STATDEV



## A PROPOS DE L'INITIATIVE NIPN

NIPN (Plateformes nationales d'information pour la nutrition) est une initiative de la Commission européenne, soutenue par le Département pour le Développement international du Royaume-Uni et la Fondation Bill & Melinda Gates. Elle vise à renforcer les capacités nationales à gérer et analyser les informations et les données de tous les secteurs ayant une influence sur la nutrition, et à disséminer et utiliser l'information, pour mieux informer les orientations stratégiques en matière de lutte contre la sous-nutrition. Une unité d'appui internationale a été mise en place par la Commission européenne pour coordonner l'initiative, gérée par Agrinatura et hébergée par Agropolis International.

## CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE

Cette étude a été réalisée par des consultants à la demande de l'Unité d'appui internationale pour l'initiative NIPN. Cette publication reflète les vues de ses auteurs, mais pas nécessairement celles des organisations qui hébergent, gèrent ou financent l'Unité d'appui internationale.

## AUTEURS

Dr. Soufianou MOUSSA, Economiste-Statisticien & Démographe, Consultant International, Cabinet STATDEV, [www.statdev.com](http://www.statdev.com)

## COPYRIGHT

Copyright © 2018 Unité d'appui internationale pour l'initiative NIPN. Agropolis International, 1000 avenue Agropolis, 34394 Montpellier cedex 5, France.

Illustration de la page de garde: © Schutterstock

Ce rapport peut-être reproduit librement, pour tout ou partie, à condition que la source soit dûment citée.

## CITATION

Moussa, S. *Etat des lieux sur les systèmes d'information et les données disponibles pour la nutrition au Niger*. Montpellier, France: Agropolis International, Unité d'appui internationale pour l'initiative NIPN. 2018.

## DATE DE PUBLICATION

Septembre 2018

Le rapport complet peut-être téléchargé en suivant ce lien :  
<http://www.nipn-nutrition-platforms.org/IMG/pdf/data-landscape-niger.pdf>

# Sommaire

<b>Liste des abréviations</b> .....	<b>3</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
Contexte.....	4
Objectifs et méthodologie de l'étude.....	6
Objectifs.....	6
Méthodologie.....	7
Déroulement de la mission.....	7
Revue documentaire.....	7
Ciblage des structures à enquêter.....	7
Axes du diagnostic.....	8
Collecte de données.....	8
Traitement et analyse des données.....	9
Points forts.....	9
Difficultés rencontrées.....	10
<b>Synthèse des diagnostics</b> .....	<b>11</b>
Remarques générales.....	11
Synthèse du diagnostic.....	13
<b>Recommandations</b> .....	<b>14</b>
Généralités.....	14
Volet institutionnel.....	14
Harmonisation et qualité.....	14
Suivi-évaluation de la PNSN/PASN.....	15
Renforcement des capacités.....	15
Bases de données - Système d'informations.....	16
Valorisation - Diffusion.....	16
Organiser l'offre et adapter l'offre à la demande pour une thématique transversale.....	16
Par structure.....	17
Haut-Commissariat à l'initiative 3N (HC/I3N).....	17
Institut National des Statistiques (INS).....	18
Ministère de la Santé Publique (MSP).....	18
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAGEL).....	19
Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA).....	19
Ministère de l'Enseignement Primaire (MEP).....	19
Secrétariat Permanent du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (SP/DNPGCA).....	19
Système d'Alerte Précoce et Cellule des Filets Sociaux (SAP & CFS).....	20

# Liste des abréviations

UAI	Unité d'Appui Internationale (de l'initiative PNIN)
CFS	Cellule des Filets Sociaux
DfID	<i>Department for International Development (of the UK)</i>
DHIS	<i>District Health Information Software</i>
DNPGCA	Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires
DS	Direction des Statistiques
DSE	Direction de Suivi-Evaluation
DSEC	Département du Suivi-évaluation et Capitalisation (HC/I3N)
DUE	Délégation de l'Union Européenne
EDS	Enquête Démographique et de Santé
HC/I3N	Haut-Commissariat à l'Initiative 3N : « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens »
INS	Institut National de la Statistique
MAGEL	Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage
MEP	Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Enseignement Civique
MHA	Ministère de l'Hydraulique et Assainissement
MSP	Ministère de la Santé Publique
ODK	<i>Open Data Kit</i>
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PASN	Plan d'Action de Sécurité Nutritionnelle
PNIN	Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition
PNSN	Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle
PS-SNIS	Plan Stratégique du Système National d'Information Sanitaire
SAP	Système d'Alerte Précoce
SASE	Système Automatisé de Suivi-Evaluation
SMART	<i>Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transition</i>

# Introduction

## Contexte

Au Niger, la malnutrition est un problème de santé publique grave qui concerne un grand nombre d'enfants, hypothéquant le potentiel productif du pays. Suivant les données de l'Enquête Démographique et Santé (EDS) de 2016, la proportion des enfants souffrant de malnutrition chronique est estimée au niveau national à 44,2% [38,8-45,6] (INS, 2016). Les mêmes données montrent que la malnutrition aiguë globale concerne 10,3% [8,8 - 11,8] des enfants de 6 à 59 mois alors que 31,7% [29,1-34,3] des enfants souffrent d'insuffisance pondérale.

Si la mortalité infantile au Niger affiche une baisse importante, passant de 318 à 127 décès pour 1 000 enfants de moins de cinq ans entre 1998 et 2012, les tendances concernant les différentes formes de malnutrition sont moins concluantes (INS, 2013). D'après l'analyse de situation nutritionnelle élaborée en 2016 pour la rédaction du Plan d'Action de Sécurité Nutritionnelle, la prévalence de la malnutrition chronique (ou retard de croissance) au cours des cinq dernières années demeure au-dessus du seuil critique de 40% défini par l'OMS (INS, 2016). Selon la même source, elle était estimée à 46,3% en juin 2009, contre 45,5% en juillet 2014. Il en est de même pour la malnutrition aiguë (ou émaciation) dont le taux reste au-dessus du seuil d'alerte de 10%, passant de 12,8% en juin 2009 à 14,8% en juillet 2014, frôlant ainsi le seuil critique de 15% (INS, 2016).

Ces prévalences élevées de la malnutrition sous toutes ses formes sont préoccupantes et présentent des conséquences importantes sur le développement socio-économique du pays, ainsi qu'en termes de coût sur la santé publique et les interventions d'urgence. Par ailleurs, ces prévalences conjuguées à la croissance démographique du Niger montrent que le nombre d'enfants affectés tend à augmenter, représentant un problème plus large aujourd'hui qu'il y a cinq ans.

Le Niger, à travers le Ministère de la santé publique, mène des actions spécifiques dans le domaine de la prise en charge de la malnutrition. La prise en charge de la malnutrition aiguë modérée et de la malnutrition aiguë sévère se fait à grande échelle et l'Etat, avec l'aide de ses partenaires, déploie d'importants moyens humains et financiers pour traiter un grand nombre d'enfants et sauver des vies chaque année, même si, comme le montrent les données du tableau 1, la part des partenaires techniques (les agences des Nations unies plus précisément) dans cette mobilisation financière continuera à alimenter les discussions autour de la question de la pérennité des réponses.

**Tableau 1: Situation des financements mobilisés pour la prise en charge de la malnutrition (F CFA)**

Année	Etat	UNICEF	PAM	Total
2015	-0,4 milliards	~13 milliards	~18 milliards	~31 milliards
2016	0	~14 milliards	~26 milliards	~40 milliards
2017	0	~12 milliards	~12 milliards	~24 milliards
<b>Total</b>	-0,4 milliards	~39 milliards	~56 milliards	~95 milliards

Source : Direction de la nutrition via le Ministère du budget

Comme l'ont démontré les données scientifiques et l'expérience de ces dernières années, même après une bonne production agro-pastorale, les taux de malnutrition n'ont pas significativement baissé.

Pourtant, les connaissances scientifiques et les moyens nécessaires pour inverser les tendances sont à notre portée. En 2013, la revue scientifique « *The Lancet* » a conceptualisé un cadre d'action pour la nutrition et le développement optimal du fœtus et du jeune enfant basé sur trois domaines d'action principaux :

- Interventions spécifiques en nutrition, telles que l'allaitement maternel exclusif, la supplémentation en micronutriments, la diversification alimentaire, le traitement de la malnutrition aigüe sévère, la prévention et traitement des maladies et autres.
- Les programmes et approches sensibles à la nutrition tels que l'amélioration de la production agricole et de la sécurité alimentaire ; l'eau potable et assainissement ; les filets sociaux ; l'éducation et la protection de l'enfant, etc.
- La création d'un environnement favorable comme le leadership, le plaidoyer, la redevabilité, la législation, la coordination horizontale et verticale, la mobilisation des ressources intérieures.

La mise en œuvre des actions relevant des deux premiers domaines est sans conteste conditionnée par l'existence d'un environnement institutionnel et socio-politique favorable à la bonne nutrition. Ce dernier a besoin, à son tour, de l'information fiable et détaillée pour la prise de conscience de l'étendue du problème et de ses conséquences, pour la prise de décision et pour la mise en œuvre des interventions efficaces. C'est pourquoi les gouvernements des pays en développement et leurs partenaires sont sans cesse confrontés au défi de prioriser et de mettre à l'échelle les interventions spécifiques et sensibles à la nutrition les plus efficaces ; et d'incorporer des objectifs et indicateurs nutritionnels dans les critères de planification et d'évaluation des programmes pour tendre vers les objectifs nationaux et internationaux d'une alimentation saine, nutritive et suffisante pour tous.

Au Niger, l'initiative « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » (I3N), présidée par le Président de la République, constitue le cadre de travail général pour les interventions relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle à l'horizon 2035. Basée sur une approche multisectorielle et multi-acteurs, cette initiative a pour ambition politique de créer une société à l'abri de la faim, plus productive, plus autonome et plus équitable. Plus précisément, la stratégie de l'I3N pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement de l'agriculture durable vise à renforcer le secteur agricole tout en stimulant la résilience lors des crises alimentaires et en améliorant le statut nutritionnel de la population, en s'attaquant aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

La première stratégie multisectorielle du Niger concernant la sécurité alimentaire a été mise en place par le gouvernement en 2016 : la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle (PNSN) définit les rôles et les responsabilités en matière de gestion et de coordination de toutes les parties prenantes, y compris les bailleurs, les services techniques, la société civile et le secteur privé. Elle prévoit également un plan multisectoriel doté de ressources financières. Afin de renforcer l'impact des actions en faveur de la nutrition au Niger, sous la houlette du Ministère de la santé publique, tous les acteurs se sont accordés sur la nécessité de mettre en œuvre des interventions à grande échelle visant en particulier à réduire le retard de croissance des enfants de moins de cinq ans. Cette volonté se traduit dans la Stratégie nationale de prévention de la malnutrition chronique, établie en 2013, qui se décline sous la forme d'interventions multisectorielles intégrées ciblant les « 1000 premiers jours ».

Le Niger bénéficie depuis 2017 de l'initiative « Plateformes Nationales d'Information pour la Nutrition » (PNIN) soutenue par l'Union européenne, le Département du Développement International du gouvernement britannique (DfID) et la Fondation Bill & Melinda Gates, ciblant les pays faisant face à une forte prévalence de malnutrition chronique. Une PNIN vise à renforcer les capacités nationales pour mieux analyser les facteurs et déterminants influençant la malnutrition et mieux informer les décisions stratégiques du gouvernement.

La PNIN intervient à point nommé pour appuyer le gouvernement nigérien à "*mettre en place un système général d'information pour la nutrition*", tel qu'indiqué dans le nouveau Plan de Développement Economique et Social (PDES) (Niger, 2017b).

L'objectif général de la Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition au Niger est de contribuer à la réduction de la sous-alimentation chronique afin d'atteindre les objectifs cibles à l'horizon 2025. En ce sens, elle pour objectif de :

- Renforcer des capacités d'analyse des données pour évaluer les progrès, informer les politiques et améliorer les programmes en matière de nutrition ;
- Etablir des relations entre les indicateurs nutritionnels et les investissements ayant pour but de prévenir ou améliorer la situation nutritionnelle, afin de mieux comprendre et orienter les choix stratégiques et priorités en matière de nutrition.

La PNIN est une approche conçue pour favoriser et maximiser l'utilisation de l'information existante axée sur les besoins et les capacités de chaque pays. Elle vise à rassembler, agréger et analyser le maximum de données actuelles et passées. Ces données concernent les indicateurs de résultats et ceux sur les différents facteurs - concernant les approches spécifiques et sensibles à la nutrition - connus pour influencer la malnutrition. Le but est d'améliorer la prise de décision multisectorielle en nutrition. Une Unité d'appui internationale (UAI) est chargée de d'apporter un appui stratégique et technique aux pays mettant en œuvre une PNIN.

## Objectifs et méthodologie de l'étude

---

### Objectifs

Dans le cadre du lancement de la PNIN au Niger, une cartographie des systèmes d'information et données pour la nutrition au Niger a été conduite entre novembre 2017 et mai 2018, faisant l'objet du présent rapport. Cette étude a été menée sous la supervision de l'UAI, de la Délégation de l'Union européenne au Niger (DUE), du Haut-Commissariat à l'Initiative 3N (HC/I3N) et de l'Institut National des Statistiques (INS), avec en toile de fond la nouvelle Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle (PNSN) et son Plan d'Action (PASN).

Cette cartographie visait à connaître de manière précise les systèmes d'information et de suivi-évaluation ainsi que les bases de données contenant des informations sur la nutrition et administrés par les structures publiques au Niger. L'exercice ne consistait pas seulement en un « état des lieux brut » mais également en une « évaluation » objective de différents aspects des systèmes d'information et des bases de données sectoriels. Le diagnostic a porté sur un panel de composantes comme le fonctionnement, l'organisation technique et opérationnelle ; la nature et l'accessibilité des données ; la place de l'assurance qualité. L'analyse a consisté à déterminer comment les acteurs pourraient être renforcés pour fournir à la PNIN des données de qualité permettant le suivi-évaluation des initiatives en lien avec la nutrition.

Le terme « d'indicateurs/données sur la nutrition » utilisé dans ce rapport se réfère aux indicateurs de suivi et d'évaluation des interventions spécifiques et sensibles à la nutrition. Une base référentielle d'indicateurs très large a ainsi été constituée, dont sera extrait un « package » d'indicateurs pertinents pour le suivi et évaluation de la PNSN/PASN.

## Méthodologie

### Déroulement de la mission

L'étude s'est déroulée en plusieurs phases :

1. La préparation d'un plan de travail, suivie de réunions de cadrage avec les principaux commanditaires et partenaires de l'étude : UAI, INS, HC/I3N, DUE, ayant conduit à la révision de la méthodologie et du calendrier des activités et à la définition des modalités de travail entre le consultant et les principaux partenaires.
2. L'établissement de la liste des structures à enquêter, le partage des outils de collecte des données et la définition des procédures administratives.
3. La diffusion de l'information à propos de l'étude par l'INS auprès des structures concernées et l'organisation d'un atelier de présentation de l'étude.
4. La revue documentaire et la collecte des données par le consultant (sous forme de questionnaires et d'entretiens semi-directifs) auprès des structures enquêtées.
5. La présentation et discussion du rapport provisoire et sa révision.
6. La collecte d'informations supplémentaires pour finaliser la liste synthétique des indicateurs.

### Revue documentaire

Parallèlement aux entretiens et à la collecte de données, une liste de documents utiles à la mission a été compilée. Le travail de revue bibliographique a consisté à :

- Extraire les variables et les indicateurs présents dans chaque document
- Classifier ces variables/indicateurs selon les structures qui les utilisent ou les produisent ;
- Analyser le manuel de suivi-évaluation et ;
- Analyser les formulaires/fiches de collecte de données.

Parmi les principaux documents analysés (voir la liste exhaustive en annexe), figure la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle (PNSN) et son plan d'action (PASN), les annuaires statistiques, les outils de collecte de données, les manuels de suivi-évaluation disponibles, les stratégies de collecte de données des structures, les documents de politiques menées par les structures, etc.

### Ciblage des structures à enquêter

Les structures concernées *a priori* par le diagnostic sont l'INS (en tant qu'organe coordonnateur du système statistique national, collaborant avec toutes les directions statistiques sectorielles) ainsi que les institutions citées comme « responsable » ou « collaborative » d'un des huit engagements de la PNSN. Parmi celles-ci, seules celles disposant d'un système d'information ou d'une base de données contenant des données pertinentes (à partir de l'analyse des métadonnées) sur la nutrition ont fait l'objet d'un diagnostic. Les organisations productrices de données ont été enquêtées de manière plus approfondie. L'étude ne s'est intéressée qu'aux structures de niveau central (localisées à Niamey et avec une couverture nationale). Les échelles de collecte décentralisées ou déconcentrées n'ont pas été analysées. Cette limitation peut impacter les conclusions sur les questions d'assurance qualité dans la mesure où dans un certain nombre de systèmes, les informations synthétisées et compilées au niveau central proviennent des différents niveaux sub-nationaux.



Les structures finalement enquêtées de manière approfondie sont les suivantes :

- Institut National des Statistiques (INS)
- Engagements 1 et 8 : Haut-Commissariat à l'Initiative 3N (HC/I3N) ;
- Engagements 2 et 7 : Ministère de la Santé Publique (MSP) ;
- Engagement 3 : Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAGEL) ;
- Engagement 4 : Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA)
- Engagement 6 : Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique (MEP) ;
- Dispositif National de Prévention et de Gestion de Crise Alimentaire rattaché au Cabinet du Premier Ministre dont :
  - Système d'Alerte Précoce (SAP) ;
  - Cellule Filets Sociaux (CFS).

## Axes du diagnostic

Le diagnostic a été réalisé suivant les sept axes ci-après :

1. Le cadre organisationnel et fonctionnel de la structure qui administre directement le système d'information/base de donnée ;
2. La description des données collectées en termes de contenus ;
3. Le système et procédure de collecte et gestion des données ;
4. Les capacités en termes de ressources humaines, matérielles et financières ;
5. La production, diffusion et valorisation des productions ;
6. L'assurance qualité qui porte sur l'intégration des aspects de la qualité ;
7. La synthèse des informations collectées (points forts et points à améliorer).

Ces axes et les sous-questions qui en résultent ont servi à développer le questionnaire de collecte de données, organisé en deux parties :

- Un volet général développé sous MS Word (avec des champs à renseigner directement ; le reste du document étant protégé) ;
- Un volet « technique » consacré aux spécifications techniques et de gestion des systèmes d'information et bases de données sous format MS Excel.

La description des indicateurs a été réalisée suivant 18 variables allant du titre aux limites en passant par la méthode de calcul, ou encore les structures impliquées dans la production des données. La variable « nature » de cette description correspond à la classification fonctionnelle des indicateurs. Elle les distingue en indicateurs « de produit », « de résultat » ou « d'impact », suivant la politique sectorielle ou le programme/projet mis en œuvre. Cette information n'est disponible que si les structures ont fait l'exercice d'attribuer aux indicateurs une « nature », à l'instar du HC/I3N.

## Collecte de données

Les données ont été collectées suivant deux procédures : une première basée sur un questionnaire et la seconde basée sur des entretiens semi-directifs sur des points ciblés (identifiés à partir de l'analyse des réponses au questionnaire) avec les points focaux de chaque structure.

Pour la première étape, en novembre 2017, la collecte de données a été réalisée dans les locaux des structures identifiées à partir du formulaire électronique et à une date convenue par avance avec le principal répondant. Après l'atelier de présentation de la mission aux structures, le questionnaire en version électronique leur a été envoyé par email, puis une version papier a été partagée lors des entretiens. Les métadonnées et les indicateurs produits ou utilisés ont été collectés. La prise de contact avec les structures a permis de récupérer des documents pertinents comme les arrêtés de création précisant les missions des départements/services chargés des statistiques, le manuel de suivi-évaluation ou la matrice des indicateurs, les rapports de suivi-évaluation, etc.

A la réception de chaque formulaire électronique, une analyse qualitative a été réalisée pour le valider ; éventuellement accorder un délai de remplissage supplémentaire ; et/ou isoler les points qui doivent faire l'objet de discussions (les réponses à clarifier, les non-réponses...) lors de la deuxième série d'entretiens, réalisée en décembre 2017. Les entretiens ont été menés afin de mieux comprendre et de contextualiser les réponses fournies via le questionnaire. L'estimation des besoins a fait l'objet d'échanges avec toutes structures, sur la base de deux scénarios : une estimation « absolue » correspondant au cas où la situation serait parfaite (tous les agents ont les moyens adéquats) ; et une estimation « prioritaire » traduisant les besoins à satisfaire en urgence pour pallier aux difficultés quotidiennes les plus prégnantes.

Compte-tenu des difficultés rencontrées pour obtenir des informations détaillées sur les indicateurs auprès des structures, une troisième série de collecte a été menée en janvier-février 2018, ayant aussi permis de répondre aux questions soulevées par l'analyse des données déjà disponibles présentées dans le rapport intermédiaire.

Enfin, les informations obtenues ont été complétées par une phase consacrée essentiellement à l'apurement et l'harmonisation de la description des indicateurs en mai 2018.

Tous les formulaires ont été validés par un responsable de la structure répondante avant d'être considérés lors du diagnostic. En revanche, les discussions n'ont pas toujours été menées avec le premier responsable des structures mais le plus souvent avec des agents techniques.

## Traitement et analyse des données

Les formulaires validés ont été saisis dans une base de données Excel. Les précisions fournies par les répondants lors des discussions ont été notées, synthétisées et intégrées au rapport.

Le diagnostic a consisté en une analyse descriptive et critique des données récoltées. Le profil de chaque structure (disponible dans les documents annexes) a été dégagé suivant les axes du diagnostic (certaines rubriques pouvant ne pas être développées lorsque la structure ne collecte pas des données sur le terrain mais les centralise uniquement). Une grille synthétique d'évaluation de chaque structure a été produite sous forme d'un tableau comparatif. Enfin, les aspects généraux constatés ont été soulignés et des recommandations formulées pour pallier aux principales difficultés relevées selon qu'elles sont générales ou spécifiques à certaines structures.

## Points forts

La grande majorité des acteurs rencontrés ont, à un moment ou un autre, pris connaissance - voire ont été associés - au projet PNIN au Niger. Cette situation a facilité la collecte et les échanges. L'appui du HC/13N et de l'INS dans les démarches administratives (organisation relativement rapide de l'atelier de présentation de la mission et production de la lettre de mission indispensable dans plusieurs cas pour obtenir les données) a été déterminant.

## Difficultés rencontrées

La collecte a été menée dans une période (entre mi-novembre et décembre 2017) où les points focaux sont particulièrement occupés pour finir les activités prévues au cours de l'année et la production de multiples rapports. Leur disponibilité était donc limitée. Le caractère transversal du questionnaire demandait une implication de plusieurs services (ressources humaines, finances, matériel). Cette exigence s'est traduite par des très longs délais de remplissage du formulaire.

Outre le temps pris par la collecte, les réponses fournies n'étaient pas toujours complètes et totalement cohérentes. La plupart des problèmes ont cependant été résolus lors des entretiens avec les répondants. Certaines données sont restées manquantes à l'image des informations financières pluriannuelles ou de la liste exhaustive des publications. Comme ce problème est observé un peu partout, il est fort probable que les structures n'aient pas l'habitude de compiler ces genres de données. Autrement dit, ces informations sont *a priori* existantes mais éparpillées dans plusieurs documents.

Les métadonnées et les indicateurs ont été très difficiles à obtenir. Le cas le plus illustratif a été celui du Ministère de la population où seules les informations administratives générales ont été collectées, la direction scientifique n'étant pas autorisée à partager les informations techniques avant la fin de la révision de leur dispositif, ce qui était le cas au moment de la mission. Au niveau de la quasi-totalité des structures, la matrice des indicateurs (telle que définie pour correspondre au maximum aux besoins de la PNIN) n'a pas été totalement renseignée. Ceci est dû au fait que les indicateurs ne sont pas décrits selon un format standardisé entre les structures. Les différentes composantes de la description d'un indicateur peuvent se trouver dans différents documents et sous des formats variés, surtout dans les structures où il n'existe pas de lien étroit entre la Direction des statistiques et la Direction en charge du suivi-évaluation (comme les ministères).

Au cours de cette étude, un travail important a donc été fourni pour proposer des descriptions d'indicateurs correspondant aux pratiques en cours, aboutissant à la constitution d'une liste harmonisée d'indicateurs. Ce travail a nécessité la consultation de plusieurs documents et personnes pour parfois clarifier des informations différentes selon les sources. Cette base référentielle, qui se veut très large, servira de point de départ pour la définition d'un package d'indicateurs principaux pour la PNIN et le suivi de la question nutritionnelle au Niger en général.

Cette grille d'indicateur ainsi que davantage de détails sur la méthodologie sont fournis en annexe.

## Synthèse des diagnostics

Les diagnostics individuels concernant chaque structure sont disponibles dans des documents annexes.

### Remarques générales

---

L'identification des structures à diagnostiquer a montré que les principales parties prenantes de la PNSN peuvent être classées en deux catégories suivant un profilage basé sur leur « état statistique » : celles qui disposent de bases de données ou système d'information contenant de données sur la nutrition et celles qui n'ont pas encore véritablement intégré cette dimension dans leurs activités. Dans la plupart des ministères, la problématique de suivi-évaluation est faiblement associée aux activités des structures en charge des statistiques, qui sont vues uniquement comme des services de production. Cette situation appelle à des actions rapides de sensibilisation et de renforcement des capacités des Directions des statistiques pour qu'elles produisent des informations utiles au système de suivi-évaluation. Cela s'avère d'autant plus nécessaire que les documents de politiques sectorielles (Plan de Développement Sanitaire du Ministère de la santé publique, Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement, par exemple) définissent des indicateurs précis pour leur suivi-évaluation.

Les structures enquêtées disposent d'un cadre institutionnel et d'une organisation interne ne souffrant pas de lacune majeure. Les situations exceptionnelles sont le cas de la Direction des statistiques du Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement (qui partage certaines compétences avec la Direction des études et de la programmation) et les mutations en cours au Département suivi-évaluation et capitalisation du HC/I3N et à la Direction du suivi-évaluation du Secrétariat permanent du Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires. Les missions des structures qui collectent ou centralisent des données sont précises. Elles s'inscrivent dans le cadre de la production de données pour le suivi-évaluation des politiques menées (qui est assuré par les Directions des études et de la programmation) et/ou satisfaire le besoin de données sur l'administration et les procédures (la production de données administratives et de procédure occupe une place non négligeable des activités des plusieurs Directions des statistiques).

Malgré des difficultés financières majeures (sauf au Système d'alerte précoce et à l'INS à court terme), les structures arrivent à produire de données. Cette production se fait presque toujours et partout (y compris à l'INS) en retard par rapport à l'agenda prévu. Très généralement, le financement extérieur occupe une place considérable dans les collectes. Cette solution constitue la seule possibilité à court et moyen termes, même si les acteurs soulignent clairement les problèmes liés à sa pérennité et à ses contraintes de gestion (chaque partenaire ayant ses propres procédures). Le financement public présente deux limites majeures : il est insuffisant et est rarement disponible en temps opportun pour permettre de réaliser les activités dans les délais. Cette double contrainte est particulièrement ressentie au Département suivi-évaluation et capitalisation du HC/I3N et à la Direction des statistiques du Ministère de l'agriculture et de l'élevage.

Le cadre stratégique de l'I3N a disposé dès sa conception d'un cadre de suivi-évaluation utilisé par le Département suivi-évaluation et capitalisation. Ce travail reste à réaliser en ce qui concerne le Plan d'action de sécurité nutritionnelle et le Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires.

D'un point de vue technique, la tendance est à la généralisation de la collecte électronique (avec *Open Data Kit* - ODK). Les Directions des statistiques du Ministère de la santé publique et du Ministère de l'agriculture et de l'élevage sont les seules en retard dans cette dynamique. Cette orientation est à soutenir car elle présente de nombreux avantages et constitue l'avenir des collectes même auprès des sources administratives. Les structures qui ne disposent pas des compétences peuvent recourir à l'expertise et au matériel de l'INS.

Sur la question des statistiques relatives à la nutrition, une véritable sensibilisation est à mener, les agents des Directions des statistiques ne percevant pas encore la transversalité de la question « Nutrition », leur premier réflexe étant d'affirmer « *nous n'avons pas de données sur la nutrition ici* ». La mise en place d'un groupe de travail « statistiques » sur la question présente tout son intérêt, ayant notamment pour missions l'harmonisation et la veille à la production et à la valorisation des données sur la nutrition.

Les données et les indicateurs ne sont pas formellement bien décrits partout. Les insuffisances dans la description des indicateurs sont rencontrées particulièrement au niveau des structures dans lesquelles le service en charge des statistiques n'est pas très impliqué dans le suivi-évaluation. La mission a permis de produire sous la forme d'un document unique une base référentielle d'indicateurs décrits suivant un canevas harmonisé. Cette base servira à la constitution du « package d'indicateurs essentiels » sur la question nutritionnelle au Niger. La classification fonctionnelle des indicateurs selon leur nature (inquant, produit, résultat, impact...) fait défaut dans la plupart des structures, à l'exception notable du HC/I3N, du Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement et de la Cellule de crise alimentaire du Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires.

Les données agrégées au plan national sur le financement de la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont rarement disponibles. Chaque acteur « tient ses comptes » et, même après la mobilisation des plus hautes autorités du Ministère des finances et de la Direction de la nutrition, les chiffres globaux obtenus (y compris ceux du secteur public) demeurent partiels dans la mesure où ils ne concernent qu'une partie des acteurs (Etat et quelques organisations des Nations Unies).

Les ressources humaines sont qualifiées mais leur nombre est partout insuffisant. Certaines structures n'ont qu'un seul statisticien. Cela se traduit par des retards dans la réalisation des activités et limite l'analyse des données. Le besoin de compétences supplémentaires pour renforcer le volet analytique est presque partout observé.

Le matériel informatique manque un peu partout (à l'exception du Système d'alerte précoce, de la Cellule des filets sociaux et, dans une certaine mesure, de l'INS). Les besoins sont très importants au sein des Directions statistiques des ministères de l'agriculture et de l'élevage et de l'hydraulique et de l'assainissement, ainsi qu'au sein du Secrétariat permanent du Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires. Au Département suivi-évaluation et capitalisation du HC/I3N, l'appui reçu de la GIZ permettra de combler un certain nombre de besoins. Sur un autre plan, il est à noter dans la plupart des structures un manque quasi généralisé de licences officielles pour les logiciels.

Les locaux des structures sont très souvent inadaptés. En dehors de l'INS (qui est toutefois confronté au besoin d'accueillir un plus grand nombre d'étudiants à l'avenir) et du Système d'alerte précoce, l'exiguïté des locaux et l'insuffisance des bureaux constituent un sérieux problème. C'est le cas des Directions des statistiques des ministères de la santé publique, de l'agriculture et de l'élevage, de l'hydraulique et de l'assainissement, et du Département suivi-évaluation et capitalisation du HC/I3N.

Le recours à la diffusion des productions sur internet varie d'une structure à une autre. Les structures du système statistique national disposent du site web de l'INS ; dans les autres structures cette pratique est quasi inexistante. Quelques bases de données du système statistique national sont accessibles sur le site web, le plus souvent après authentification, mais leur nombre est limité. Ceci dit, des initiatives de plateformes « *Open Data* » en ligne existent comme au HC/I3N et aux ministères de la santé publique et de l'hydraulique et de l'assainissement. Le Secrétariat permanent du Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires envisage également cette possibilité. Les solutions déployées en ce sens, quelles qu'elles soient, méritent un soutien car elles rencontrent des difficultés pour fonctionner en permanence. La solution idéale serait que ces plateformes disposent de personnel dédié (un statisticien et/ou un informaticien) et de solutions locales de sauvegarde des données. Dans tous les cas, le défi reste dans la mise à jour des systèmes développés.

L'assurance qualité constitue le parent pauvre de tout le système. Si le souci de la qualité semble être présent dans tous les esprits, il n'existe généralement pas de cadre formel ni d'agent chargé spécialement de cette question - y compris à l'INS. La Cellule des filets sociaux se démarque à ce titre par le fait qu'elle recrute à chaque collecte un responsable de la qualité, mais le manque de cadre formel et la non-continuité du titulaire du poste réduit l'impact de l'opération. Le pays vient de se doter d'un Cadre national d'assurance qualité des statistiques publiques officielles, accordant à l'INS un rôle important dans la validation des données. Le défi est de le rendre plus opérationnel dans tous les secteurs par la proposition de pratiques concrètes à appliquer (en prenant en compte les spécificités de chaque secteur) et que cela soit consigné dans des documents officiels.

Enfin, il est à noter que la conception des programmes inclut des indicateurs (parfois assez bien décrits dans la partie suivi-évaluation) sans tenir compte de leur production par les Directions des statistiques, ni leur accorder les moyens de les collecter.

## Synthèse du diagnostic

Le tableau 2 présente une synthèse des différentes composantes du diagnostic. Le signe « + » indique une situation faible alors que « +++++ » traduit une situation relativement bonne.

**Tableau 2: Synthèse des diagnostics**

	HC/I3N	INS	MSP	MAGEL	MHA	MEP	SP DNGPCA	SAP	CFS
Le cadre organisationnel et fonctionnel	+++	+++++	+++++	+++++	++++	+++++	+++	+++++	+++++
Le système et les procédures de collecte/gestion des données	+++	+++++	+++++	+++	++	++++	++	++++	+++++
Les données collectées	++++	+++++	+++++	+++	++++	+++++	++++	+++++	+++++
Les capacités	++	++++	++++	++	+	+	+	++++	+++++
La production, diffusion et valorisation des productions	++++	+++++	++	++	++	++	+++	+	+
L'assurance qualité	+	+++	++	++	+	+++	+	++	++

# Recommandations

## Généralités

---

### Volet institutionnel

A côté des Directions des statistiques des ministères, les composantes du Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires produisent un grand nombre de données sur la situation nutritionnelle, dont certaines à une fréquence infra-annuelle. Ces structures doivent ainsi être associées à toutes les activités portant sur la question de la nutrition au Niger. A tous les niveaux, des décisions doivent être prises pour que les informations financières (budget total, coûts des opérations de collecte, d'analyse, de diffusion...) soient systématiquement collectées, analysées et archivées. Sur un autre plan, les Directions des statistiques de tous les ministères impliqués dans la PNSN/PASN, exception faite du Ministère de la santé publique, devraient revoir leurs outils de collecte et d'analyse pour intégrer le volet « nutrition ». Pour l'ensemble du système statistique national, l'adoption par le gouvernement d'une nouvelle loi statistique est vivement attendue. Cette actualisation de la loi devra répondre aux contraintes du développement de tout le système et intégrer le cadre d'assurance qualité des données officielles, les contraintes d'harmonisation au plan régional et continental.

### Harmonisation et qualité

De nombreuses données sont produites, mais leur usage formel se limite souvent à la structure productrice ou ses partenaires directs dans la collecte, qui sont le plus souvent de dimension internationale. A cela s'ajoute le fait que chaque structure définit ses propres formats (rendant toute comparaison difficile voire impossible) et la plupart du temps de manière cloisonnée. Pour pallier à ces divergences et renforcer l'analyse des données produites, il convient de mettre en place un Comité technique national sur les statistiques nutritionnelles sous le leadership du HC/I3N et de l'INS. Le Comité définira une liste exhaustive des statistiques et indicateurs que chaque acteur doit produire. Il harmonisera la description des indicateurs et conviendra d'un schéma unifié de collecte, de présentation, de rapportage et de diffusion des productions. Il importe que toutes les structures soient au même niveau et utilisent une base commune de variables de description des indicateurs ; chaque acteur pouvant ajouter d'autres champs qu'il juge utile.

La valeur de chaque indicateur sera consolidée par ce cadre harmonisé afin d'éviter la diffusion de données différentes pour un même indicateur sur la même période. Cette concertation permettra à chaque acteur d'avoir une vue sur ce que produit l'ensemble du système et de faire part de ses besoins spécifiques. La définition du cadre harmonisé permettra d'optimiser les coûts en réunissant tous les acteurs réalisant des collectes et en évitant les doublons. Enfin, le processus pilote d'évaluation de la qualité des données initié par l'INS mérite un soutien pour s'étendre à toutes les structures et devenir systématique. En se basant sur le Cadre national d'assurance qualité des statistiques publiques, un cadre spécifique aux statistiques sur la nutrition est à élaborer. L'ensemble sera suivi grâce à une étude de satisfaction des usagers des statistiques sur la nutrition, qui ne se limitera pas uniquement aux acteurs publics.

## Suivi-évaluation de la PNSN/PASN

Le Comité technique, avec l'appui des experts concepteurs de la PNSN/PASN, développera le cadre logique pour le suivi-évaluation de la PNSN/PASN. Suivra ensuite l'élaboration de la liste consolidée des indicateurs nécessaires (parmi l'ensemble de ceux que produisent les acteurs réunis dans la base référentielle) au suivi-évaluation de la PNSN/PASN. Cette liste sera reprise dans le cadre de suivi-évaluation avec en plus :

- Les valeurs de référence et les valeurs cibles de chaque indicateur ;
- L'identification précise des acteurs du suivi-évaluation de la PNSN/PASN et leur rôle ;
- Les types de rapport, leur plan et leur périodicité ;
- Les modes d'intégration ou valorisation des conclusions.

S'agissant de la description des indicateurs, une attention particulière sera accordée à leur nature (inquant, produit, résultat, impact...). Elle sera arrêtée en fonction du cadre logique d'intervention de l'I3N et de la PNSN/PASN en concertation avec les structures productrices afin de tenir compte de leur classification fonctionnelle éventuellement précisée dans leur politique sectorielle. Aussi, les indicateurs seront rattachés aux interventions selon qu'elles soient spécifiques ou sensibles à la nutrition.

Ainsi, le processus de définition des indicateurs ne doit pas être inversé pour figurer en tête des opérations. Au contraire, la question des indicateurs doit se baser sur les chemins d'impact. Ceux-ci restent à être développés mais ils sont cruciaux pour guider toute discussion sur les indicateurs et le besoin en information. L'élaboration des chemins d'impact demande un travail d'internalisation par les secteurs en lien avec la mise en œuvre de la PNSN pour finir par la production d'un véritable plan de suivi-évaluation de la PNSN.

## Renforcement des capacités

En termes de ressources humaines, les besoins sont de deux types. Certaines structures disposent de relativement peu de statisticiens (Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement, Ministère de la santé publique, HC/I3N) quand d'autres (en-dehors de l'INS) ont des besoins notables en formation, depuis l'analyse statistique plus ou moins avancée sous SPSS/Stata, jusqu'aux techniques de suivi-évaluation. La Direction de la nutrition du Ministère de la santé publique doit être intégrée à ce processus de renforcement des capacités analytiques. Le renforcement des ressources humaines doit intégrer la mise à disposition d'agents auxiliaires (secrétaire, coursier, agents d'entretien...) en nombre suffisant auprès des services statistiques.

La problématique du financement se pose selon trois axes : (1) le montant mis à la disposition des acteurs qui ne permet pas globalement de répondre à leurs besoins ; (2) la lenteur dans le décaissement des fonds publics qui participe pleinement aux retards observés dans la production statistique et la réalisation des activités connexes ; et (3) le poids des bailleurs internationaux qui s'accompagne de procédures spécifiques et oriente les choix vers des priorités qui ne sont pas toujours celles des acteurs nationaux. A court terme, si le financement extérieur est incontournable, un plaidoyer est nécessaire pour que l'Etat (à travers le Ministère des finances) mette les budgets prévus à la disposition des Directions des statistiques à temps. Parallèlement, les capacités des Directions des statistiques en matière de plaidoyer doivent être renforcées pour montrer l'importance de leurs activités au sein de leur ministère et ainsi obtenir des arbitrages favorables en interne. Un bon positionnement des Directions des statistiques au sein des ministères constitue la première étape pour obtenir des crédits du Trésor public.



Sur le plan matériel, l'appui doit être orienté vers la généralisation de la collecte électronique des données. Cette orientation, qui se basera sur l'outil le plus utilisé par les structures, à savoir ODK, permettra de réduire la durée et les coûts de collecte de manière non négligeable, avec un effet positif certain sur la qualité des données. Les besoins les plus importants pour cette migration sont exprimés par les Directions des statistiques des ministères de l'agriculture et de l'élevage et de la santé publique. Sur un autre plan, des solutions doivent être trouvées pour mettre fin à l'usage des matériels informatiques personnels par les agents, à travers une politique « un technicien, un PC ». L'acquisition de licences officielles des logiciels les plus utilisés (Windows, SPSS, Stata, la suite Microsoft avec Excel et Access) s'avère indispensable. Il est également urgent d'équiper les structures en matériels de sauvegarde locale de données.

## Bases de données - Système d'informations

Dans toutes les structures, les métadonnées et les indicateurs, obtenus très difficilement, doivent être systématiquement produits et décrits dans un document spécifique et exhaustif. Les bases de données doivent être accessibles en ligne (éventuellement après anonymisation). Les initiatives en cours allant en ce sens devraient être appuyées. Les systèmes d'information, en ligne ou non, doivent disposer d'un menu « Nutrition » permettant d'accéder aux indicateurs sur la nutrition qu'ils contiennent, avec une description adéquate. L'ensemble des structures devraient disposer d'une application leur permettant de générer des rapports selon un format prédéfini. Cette production automatisée des données doit particulièrement concerner les annuaires pour les Directions des statistiques sectorielles. Les plateformes en ligne doivent être hébergées localement, pour permettre un accès local même en cas d'interruption de la connexion internet (avec au besoin une sauvegarde sur un serveur distant).

## Valorisation - Diffusion

Les données produites devront faire l'objet d'analyses plus fines pour dépasser les simples fréquences ou tableaux croisés. La mise en place ou le renforcement des partenariats avec les universités et les centres de recherche peuvent être envisagés de manière structurelle. La dimension « Capitalisation » doit être systématiquement intégrée dans les activités.

Une véritable campagne de sensibilisation des Directions des statistiques (exception faite de celles des ministères de la santé publique et de l'agriculture et de l'élevage) sur le caractère transversal de la nutrition est nécessaire.

Des budgets spécifiques devraient être fixés pour la diffusion des productions avec un agenda bien défini. L'INS peut envisager la production régulière d'un annuaire des statistiques liées à la nutrition produites par les différents acteurs, sur la base du package d'indicateurs essentiels défini par le Comité technique préconisé plus haut.

## Organiser l'offre et adapter l'offre à la demande pour une thématique transversale

Les activités des producteurs de données sur la nutrition sont à structurer autour de la satisfaction de la demande (publique ou non). Les producteurs et les demandeurs doivent se rencontrer régulièrement afin de s'assurer que les productions sont utiles ; ce qui nécessite forcément une

demande explicite. Pour pallier l'incapacité des structures à produire les données nécessaires aux décideurs, les Directions des statistiques doivent être associées à l'élaboration des politiques afin de s'assurer que les indicateurs définis pour le suivi-évaluation sont produits ou le seront au moment opportun, en leur donnant les moyens nécessaires pour collecter les éventuelles données supplémentaires. C'est ce décalage qui a contribué en partie à la révision des indicateurs suivis par le Département suivi-évaluation et capitalisation du HC/I3N.

L'adaptation de l'offre à la demande doit concerner le fond (volume de données et indicateurs produits) et la forme. Sur ce dernier aspect, les producteurs doivent intégrer le fait que les décideurs ont besoin d'informations succinctes, spécifiques et rapidement disponibles. Les données doivent être accessibles et présentées en fonction de l'utilisateur ; un chercheur, une structure publique ou un partenaire du développement n'ont pas le même besoin. Il appartient à la PNIN de développer des modèles répondant aux attentes des différentes catégories d'utilisateurs des données sur la nutrition. D'une manière générale, un travail de fond est nécessaire pour que les statistiques produites soient traduites en informations utiles pour la prise de décision. Cela passe par le développement de capacités d'analyse, d'interprétation et de diffusion de l'information qui doivent accompagner systématiquement toute production statistique.

## Par structure

---

### Haut-Commissariat à l'initiative 3N (HC/I3N)

Le Département suivi-évaluation et capitalisation (DSEC) nécessite un renforcement urgent de ses capacités tant en termes de ressources humaines, avec une diversification des profils, que financiers et matériels. S'agissant de la situation financière, un véritable plaidoyer est nécessaire pour amener les partenaires financiers du secteur à appuyer directement le DSEC, au moins à court et moyen termes, afin de compléter les insuffisantes ressources publiques mises à sa disposition. Sur le plan des ressources humaines, le HC/I3N peut solliciter l'appui de l'INS pour disposer d'un statisticien et ainsi renforcer ses capacités opérationnelles. Le responsable du service « Capitalisation » est à recruter pour rendre plus effective cette mission du Département. La mise à jour et l'entretien technique quotidien du Système automatisé de suivi-évaluation (SASE), comme tout système informatique et encore plus particulièrement quand il est en ligne, requièrent la présence permanente au HC/I3N d'un informaticien ayant de bonnes connaissances en webmastering. A l'avenir, il serait judicieux que l'audit du SASE soit réalisé par une personne ou une structure autre que ses concepteurs. L'hébergement du SASE chez un opérateur national fiable disposant de *Data Center* rendra le système plus rapide et accessible au plan national même si la connexion internet est déficiente. Une augmentation adéquate du niveau de la rémunération des agents du DSEC est nécessaire pour que le salaire des agents corresponde à la mission qui leur est assignée et au statut de cadre dans les administrations publiques de même rang.

La PNSN/PASN nécessitent l'élaboration d'un manuel de suivi-évaluation spécifique avec, entre autres :

- Des indicateurs précis et convenablement décrits ;
- Des acteurs clairement identifiés avec des responsabilités bien situées ;
- Des calendriers, plans et formats de rapportage bien définis.

Le développement de ce dispositif de suivi-évaluation doit être cohérent avec les outils déjà existants comme ceux développés pour le plan d'action de l'I3N. Il doit intervenir au plus vite pour permettre une évaluation se basant sur un référentiel défini *a priori*. Les indicateurs du PASN, une fois validés, doivent être intégrés au SASE (ceux qui ne sont pas communs avec le plan d'action de l'I3N 2016-2020). En tant que structure fédératrice, une étude sur la satisfaction des usagers - à commencer par le Comité interministériel d'orientation - permettrait de mieux calibrer et orienter l'ensemble des activités du DSEC. La remise en ligne du site web du HC/I3N, espace de diffusion des rapports du DSEC, devrait être réalisée dans les plus brefs délais.

## Institut National des Statistiques (INS)

A l'INS, l'un des défis majeurs demeure l'uniformisation des périodes de conduite de l'enquête SMART pour garantir une comparaison adéquate de ses résultats entre années. Compte-tenu de la représentativité de la collecte au plan national et du fait qu'elle est réalisée de manière électronique, l'ajout d'informations géographiques (sans que ce cela n'ait d'impact sur le coût ni sur la durée de la collecte) permettrait une analyse spatiale de la situation nutritionnelle. D'une manière générale, les données des enquêtes SMART et EDS doivent faire l'objet d'analyses plus fines et variées. Leur utilisation par le HC/I3N est à renforcer. Rendre les données brutes (et pas seulement le rapport) de toutes les enquêtes accessibles sur le site web de l'INS le plus tôt possible après la fin de la collecte sera d'une grande utilité pour les utilisateurs.

## Ministère de la Santé Publique (MSP)

L'équipe de la Direction des statistiques (DS) a besoin d'être renforcée par au moins un statisticien que l'INS pourra mettre à sa disposition. Il pourra, entre autres, appuyer la production de l'annuaire statistique pour que sa sortie intervienne à temps.

La DS du MSP dispose d'un véritable plan de développement de la statistique sectorielle à savoir le Plan Stratégique du Système National d'Information Sanitaire (PS-SNIS), initiative plutôt rare dans le système statistique national. La mise en œuvre de plan rencontre des difficultés pour des raisons essentiellement financières. Un appui financier permettra sans doute à la DS du MSP d'exécuter le PS-SNIS de manière efficace.

L'élaboration d'une stratégie de communication autour du DHIS2 le ferait connaître rapidement auprès de la multitude des acteurs nationaux dans le domaine de la santé. Sur la plateforme, les données sur la nutrition doivent être réunies dans une rubrique « Nutrition ». Le système en ligne gagnerait à être plus intuitif dans son utilisation. Le plan de formation des acteurs déconcentrés (Directions régionales et Centres de santé intégrés) qui fourniront ou valideront les données locales est à soutenir pour qu'il soit réalisé rapidement avec les résultats attendus. Pour une plus grande valorisation de ses productions, la DS doit nouer ou renforcer ses liens institutionnels avec les structures publiques et parapubliques nationales actives dans le secteur de la santé (ONG, centre de formation ou de recherche...).

## Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAGEL)

Trois actions majeures sont nécessaires à la Direction des statistiques (DS) du MAGEL :

- Passer à une collecte électronique pour optimiser les coûts de ses opérations de collecte et renforcer la qualité des données. A court terme, les matériels (tablettes) et services (application et serveur) disponibles à l'INS peuvent être utilisés le temps que la DS dispose de ses propres ressources ;
- Développer une plateforme en ligne permettant aux usagers de consulter les données ;
- Produire l'annuaire 2018 des statistiques agricoles.

## Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA)

Un plaidoyer est nécessaire au MHA pour que toutes les activités « statistiques » du ministère relèvent de la Direction des statistiques (DS). Elle devrait être chargée de collecter toutes les données, de concevoir et administrer toutes les bases de données et systèmes d'information. Avant cela, l'équipe devra être renforcée avec des statisticiens et l'espace de travail totalement revu. La culture de la statistique est à renforcer au MHA ; ce qui permettra à la DS de jouer pleinement son rôle.

Des mesures doivent être prises pour que le Système d'Information et de Suivi sur l'Eau et l'Assainissement au Niger (SISEAN) soit opérationnel très rapidement. Cela commencera par l'activation du module de consultation des données, l'acquisition d'un nom de domaine pour faciliter l'accès (et non pas par adresse IP difficile à retenir) et le référencement du système sur les moteurs de recherche.

La DS du MHA devrait élaborer un dispositif d'assurance qualité spécifique du fait qu'elle reçoit ou gère des données venant des structures sur lesquelles elle n'a aucun contrôle, comme les entreprises du secteur de l'eau et de l'assainissement.

## Ministère de l'Enseignement Primaire (MEP)

La Direction des statistiques (DS) du MEP nécessite le renforcement de ses capacités par au moins un statisticien-analyste et le renouvellement de son parc informatique. Aussi, la mise en ligne de ses données permettrait leur plus grande exploitation par les nombreux acteurs du domaine.

## Secrétariat Permanent du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (SP/DNPGCA)

Le recrutement d'un statisticien est indispensable pour permettre à la Direction du suivi-évaluation (DSE) de mener à bien sa mission. Ce dernier viendrait soutenir le processus d'élaboration des outils de suivi-évaluation qui devra être développé avec une base de données « orientée web ». Toute l'équipe de la DSE a besoin de matériel informatique adéquat dont, en priorité, un ordinateur portable avec un point d'accès à internet pour répondre à son besoin de mobilité.

## Systeme d'Alerte Précoce et Cellule des Filets Sociaux (SAP & CFS)

Les données produites par le SAP et la CFS, de par leur précision et leur fréquence d'actualisation, devraient être plus facilement accessibles aux utilisateurs en les mettant en ligne. Les versions en ligne seront rendues anonymes pour contourner la sensibilité des informations que contiennent les bases de données.

## Résumé

Ce rapport présente la synthèse des résultats d'une enquête menée entre fin 2017 et mi-2018 sur les systèmes d'information et les données disponibles pour la nutrition au Niger, en lien avec la création d'une Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition. Ont été enquêtés l'Institut National des Statistiques ainsi que les institutions nationales identifiées comme parties prenantes à la Politique de Nationale de Sécurité Nutritionnelle disposant de systèmes d'information ou de bases de données. Ce travail a permis d'identifier les forces et les faiblesses des différents systèmes par rapport à la problématique de la nutrition, et d'émettre des recommandations pour améliorer la situation actuelle. De surcroît, ce travail a permis de déterminer une liste d'indicateurs-clés, déjà collectés par les différentes organisations, pour le suivi et l'évaluation de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle.

NIPN (Plateformes nationales d'information pour la nutrition) est une initiative de la Direction générale Coopération et Développement de la Commission européenne, également soutenue par le Département pour le Développement international du Royaume-Uni et la Fondation Bill & Melinda Gates.



BILL & MELINDA  
GATES foundation

## GSF-NIPN

Agropolis International  
1000 avenue Agropolis  
34394 Montpellier cedex 5  
France

[www.nipn-nutrition-platforms.org](http://www.nipn-nutrition-platforms.org)  
[gsf\\_nipn@agropolis.fr](mailto:gsf_nipn@agropolis.fr)